

*Questions orales***L'AGRICULTURE****LE RETRAIT DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE DES PROGRAMMES DE GESTION DE L'OFFRE ET DES OFFICES DE COMMERCIALISATION**

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. D'après un reportage publié hier, le gouvernement de la Colombie-Britannique retire tous ses producteurs des programmes nationaux de gestion de l'offre et des offices de commercialisation. Si cette nouvelle est vraie, c'est une très grave menace pour notre système national de commercialisation de trois ou quatre denrées d'un bout à l'autre du pays.

Le ministre peut-il confirmer cette nouvelle et nous dire quelles en sont les répercussions pour ces producteurs? Les producteurs laitiers continueront-ils de recevoir des paiements de la Commission canadienne du lait? Maintiendra-t-on nos quotas d'importation en vertu de nos obligations dans le cadre du GATT? Le ministre nous dira-t-il quelles en sont les conséquences pour nos producteurs de lait et de volaille?

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue le député d'Algoma d'avoir posé cette question. Je dois dire que je suis effectivement déçu mais pas vraiment surpris car je savais que certains producteurs de Colombie-Britannique étaient quelque peu mécontents.

Je dois dire cependant que les ministres provinciaux ont déjà entrepris une étude du système de gestion de l'offre et nous espérons que le rapport nous sera présenté très bientôt.

Je suis déçu, car le système de commercialisation comportant le pouvoir de gérer l'offre dans divers secteurs de production a donné de bons résultats pour les producteurs, pour l'industrie du conditionnement et pour l'ensemble des consommateurs canadiens. J'espère que l'on réfléchira sérieusement avant de prendre la décision finale à cet égard.

**M. Foster:** Je suis ravi d'entendre que les ministres provinciaux prennent des mesures en vue de rétablir le système dans son intégrité.

**LA POSITION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, le ministre dirait-il exactement quelles mesures il est disposé à prendre ou quelles mesures il prend effectivement pour assurer le rétablissement d'un système qui fait l'envie des producteurs partout en Amérique du Nord et en Europe? Nous voudrions qu'il soit maintenu ici, au Canada.

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député n'ignore pas que le gouvernement fédéral est l'un des dix signataires de ces régimes de commercialisation. Cette affaire met en cause un gouvernement provincial, les organismes de surveillance et aussi les groupes de producteurs de ces diverses denrées.

J'ai communiqué avec les représentants de tous les groupes de producteurs de la province de Colombie-Britannique. J'ai

constaté avec satisfaction que, bien qu'il y ait certaines exceptions, la grande majorité d'entre eux ne souscrivent pas à la position prise par le gouvernement de Colombie-Britannique. Ils préféreraient continuer à faire partie d'un système national de gestion de l'offre et ils espèrent qu'une solution sera trouvée de manière à éviter le retrait de ces programmes.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE****POINTE LEPREAU (NOUVEAU-BRUNSWICK)—LE PROJET D'IMPLANTER UN SECOND RÉACTEUR NUCLÉAIRE**

**M. Albert Girard (Restigouche):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le premier ministre Hatfield a annoncé hier que des négociations étaient en cours avec la société Énergie atomique du Canada au sujet de l'implantation d'un réacteur de 300 mégawatts à la centrale Pointe Lepreau II, et que la construction en débutera en 1990 après l'achèvement des études techniques détaillées.

*Le Globe and Mail* a rapporté que le ministre avait rejeté la proposition du Nouveau-Brunswick qui voulait un financement intégral du projet. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre où en sont les négociations?

**L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Tout d'abord, monsieur le Président, il est tout à fait faux de dire que j'ai rejeté la proposition de M. Hatfield. En octobre dernier, le premier ministre Hatfield et moi nous sommes rencontrés pour discuter de la possibilité d'établir une deuxième centrale nucléaire à Pointe Lepreau. Nous avons convenu qu'Énergie atomique du Canada Limitée et la Société hydroélectrique du Nouveau-Brunswick devraient entamer des discussions en vue d'en arriver à un accord commercial mutuellement satisfaisant.

Ces discussions se poursuivent et progressent bien, même si on n'a encore abouti à aucune décision finale.

J'ai toujours soutenu que c'est aux provinces de prendre les décisions en matière de nouvelles capacités de production, et que le gouvernement fédéral est prêt à soutenir le développement de projets commerciaux. J'ai déclaré l'autre jour à Calgary que nous n'avons pas l'intention de financer intégralement quelque projet que ce soit. M. Hatfield comprend sûrement cette position.

Nous nous sommes accordés à dire que le projet devait être commercial et nous poursuivons activement les discussions avec cet objectif à l'esprit.

**M. le Président:** Je dois dire à la Chambre que malgré le retard avec lequel a débuté la séance, retard tout à fait légitime et auquel je n'ai rien à redire, la prochaine question sera la dernière pour aujourd'hui. Je donne la parole au député de Thunder Bay—Atikokan. Étant donné l'heure, j'espère que ses questions seront brèves.